

*«Habyarimana, Juvénal»*

# **DISCOURS, MESSAGES ET ENTRETIENS**

207

de Son Excellence  
le Général-Major HABYARIMANA Juvénal  
Président de la République Rwandaise  
et Président-Fondateur du Mouvement  
Révolutionnaire National pour  
le Développement.



## **DISIKURU, UBU TUMWA N'IBIGANIRO**

bya Nyakubahwa  
Jenerali-Major HABYARIMANA Yuvenali,  
Prezida wa Repubulika  
akaba na Prezida-Fondateri wa Mouvement  
Révolutionnaire Iharanira  
Amajyambere y'u Rwanda.

**1983**

DISCOURS DU GENERAL-MAJOR  
HABYARIMANA JUVENAL  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET  
PRESIDENT-FONDATEUR DU MOUVEMENT REVO-  
TIONNAIRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT  
A L'OUVERTURE DU IVème CONGRES ORDINAIRE  
DU M.R.N.D.

(26 – 6 – 1983)

*Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,*

Il y a deux ans et demi, nous étions réunis ici dans cette salle. Nous évaluions alors le chemin parcouru depuis la création de notre Mouvement, le 5 juillet 1975, et spécialement depuis le Congrès de novembre 1978. Nous avons aussi réfléchi sur les nouvelles actions à mener en vue de raffermir les nobles idéaux de notre Mouvement.

Conformément à l'article 18 des statuts du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, nous nous retrouvons de nouveau. Pour d'abord nous féliciter des résultats obtenus grâce à notre ferme détermination de sortir du sous-développement. Et aussi pour jeter de nouvelles bases qui permettront à notre peuple de travailler encore davantage pour son propre épanouissement. C'est dans cet esprit que j'adresse à vous tous ici présents et à tous ceux que vous représentez le salut de notre Mouvement : PAIX, UNITE, DEVELOPPEMENT.

*Militantes et Militants du M.R.N.D.,*

Un événement comme celui-ci est, pour nous, l'occasion privilégiée de nous rappeler les principes et les idéaux de notre organisation politique.

Le Manifeste du 5 juillet 1975 est riche en enseignements. Chacun de vous a pris l'habitude de relire ce document important qui constitue notre Charte. Force m'est, cependant, de rappeler et d'insister sur certains principes essentiels qui forment l'ossature de notre politique.

Comme chacun le sait, le M.R.N.D. qui, depuis huit ans, joue un rôle de catalyseur, n'a cessé de nous guider et nous éclairer dans l'effort de développement qui est notre but fondamental.

Développement pour le bien-être individuel et collectif; développement sous-tendu par les préalables que sont la paix et l'unité. Ces piliers indispensables du développement sont prônés par notre Mouvement qui veut agir dans la concorde et la tranquillité des cœurs. Oui, la paix est essentielle, car la construction de la Nation ne peut se réaliser dans «le déchirement et la haine entre citoyens». C'est une évidence qu'aucun homme sensé ne peut discuter. La vigilance est donc nécessaire pour garder haut le flambeau de la paix : Et cette paix doit se traduire dans la concorde nationale sans laquelle la paix serait un mot vide de sens.

Je dis PAIX, je dis UNITE, principes que je ne cesse de rappeler à la nation rwandaise. L'unité est indispensable, car le développement que nous recherchons ne peut être atteint dans la division.

Si je vous encourage, militantes, militants, à consolider notre paix et notre unité, je n'oublie pas que vous avez manifesté, au cours de l'espace qui nous sépare du IIIème Congrès, votre détermination à œuvrer dans le sens que nous apprend le Manifeste de notre Mouvement. Je vous en félicite et vous prie de vous en réjouir.

*Militantes et Militants du M.R.N.D.,*

Conformément à l'article 7 de notre Constitution, le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement constitue le cadre politique en dehors duquel nulle activité politique ne peut s'exercer. Tout rwandais est de plein droit membre du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement.

Pour atteindre les buts de notre Mouvement, qui sont consignés dans l'article 2 de ses statuts, nous avons mis en place toute une organisation dont la base est la cellule. Et pour que cette organisation soit efficace, il faut que tous les membres s'engagent, individuellement et collectivement, à promouvoir les idéaux de notre Mouvement. C'est à ce titre que chaque membre est militant c'est-à-dire qu'il manifeste une activité intense au service du M.R.N.D. Un militant lutte pour faire régner la Paix et l'Unité. Un militant a banni pour toujours la haine et les intrigues pour se consacrer uniquement à toute action susceptible de faire rayonner le bonheur et le progrès partout où il se trouve. Un militant travaille et met à la disposition de son pays son âme et son énergie. Un militant est toujours prêt à défendre les intérêts de ses concitoyens et de son pays. C'est dire que celui qui cultive l'égoïsme et la paresse, celui qui sème la discorde, qui suce les efforts des autres et qui verse le sang de ses semblables, celui-là est contre les enseignements de notre Mouvement.

Un vrai militant fait passer l'intérêt collectif avant son propre intérêt, a toujours le goût de servir, d'éduquer et de former. Le Mouvement veut des hommes intègres et dévoués qui travaillent non pas seulement pour accumuler des richesses ou rehausser leur prestige mais pour propager les idéaux contenus dans le Manifeste pour que chacun

puisse les transformer en mode de vie de tous les jours. Les membres des Comités de Cellules doivent donc veiller à ce que l'encadrement politique soit plus efficace et efficient. L'idéologie politique du Mouvement a été tracée; il faut maintenant la mettre en pratique, la vivre pour qu'elle soit une réalité quotidienne qui sous-tend toutes nos actions.

*Militantes et Militants du M.R.N.D.,*

Notre Mouvement est révolutionnaire. Il demande à chacun de nous de rompre avec les comportements désuets pour construire une société nouvelle. Cette révolution est une œuvre de longue haleine, car le changement d'attitudes et de mentalité ne se fait ni à travers les discours, ni par un coup de fouet. La détermination dans l'action, la persévérance, le courage et l'audace doivent être les soubassements de notre esprit révolutionnaire. La création d'un nouveau type de société réclame l'adhésion de tous, l'engagement et la mobilisation de tous nos efforts.

La Révolution que veut notre Mouvement ne doit pas rester dans des principes philosophiques figés. Elle doit se traduire dans toutes nos actions, et être concrétisée par l'ardeur au travail. Le Manifeste du M.R.N.D. nous dit que : «la place, pour tout citoyen rwandais, est à l'action qui lui confère ses droits et libertés». Nous manifestons ce principe au travail, tant le travail intellectuel que le travail manuel que nous revalorisons dans le cadre des Travaux Communautaires de Développement. Et ces travaux ne sont pas seulement une manifestation de notre philosophie, mais ils constituent surtout un symbole d'une Nation en construction par un peuple uni.

Seul le travail peut mener à l'épanouissement de l'individu et de la société toute entière.

Pour atteindre cet épanouissement, la concertation est nécessaire pour éviter à la fois les frustrations et l'anarchie. Ainsi toute action à entreprendre en commun doit faire l'objet d'une discussion sincère et démocratique, seule susceptible de dégager un consensus en vue d'aboutir aux meilleurs résultats.

Le contact permanent entre dirigeants et dirigés ne vise que cet objectif. Ainsi donc toutes nos consultations devront-elles déboucher sur une planification rigoureuse de nos actions. Cette démarche doit d'abord viser le bien-être des concernés. Elle doit ensuite susciter l'adhésion massive des populations. Et cette planification suppose d'abord une bonne conception des actions à mener et l'examen des moyens à mettre en œuvre, en considérant les souhaits et les aspirations, les possibilités et les résultats à atteindre. La réalisation des objectifs doit être soutenue par un contrôle régulier. Enfin, et on l'oublie souvent, l'évaluation est aussi une nécessité, elle permet aux agents du développement de se réjouir des résultats atteints ou de réajuster les objectifs aux moyens disponibles.

L'évaluation a été une carence constatée, surtout en ce qui concerne les Travaux Communautaires de Développement. Tous les responsables doivent y veiller pour l'avenir. Ainsi donc la consolidation du dialogue pour l'action assurera la pérennité à notre démocratie-responsable.

#### *Militantes, Militants du M.R.N.D.,*

Lors de notre dernier congrès, nous avons, conformément à l'article 19 des statuts de notre Mouvement, pris des résolutions qui devaient permettre l'enracinement encore plus profond des idéaux du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement dans les habitudes journalières des rwandais. Le Secrétaire Général,

dans le rapport du Comité Central qu'il va vous présenter, portera à votre connaissance l'état d'exécution de ces résolutions. Mais en ce qui me concerne, je voudrais saisir cette occasion pour vous donner, en quelques lignes, la vie du Mouvement pendant les 2 années et demi qui viennent de s'écouler.

Le Manifeste de notre Mouvement nous demande de construire dans la Paix et l'Unité Nationale une République autentiquement démocratique soutenue par un Peuple uni discipliné et conscient de ses responsabilités.. Fidèle à ce principe, je suis heureux de constater que la Paix et l'Unité Nationale ont régné dans le Pays. Cette Paix et cette Unité qui nous sont chères doivent rester gravées dans nos esprits et guider toutes nos actions. Depuis la date historique du 5 juillet 1973, nous avons voulu que cette paix et cette unité soient l'idéal recherché par tous. Le développement harmonieux de notre pays ne peut pas se faire, et vous l'avez constaté vous-mêmes, dans le déchirement ni dans la haine. C'est pourquoi la devise de notre Mouvement est : PAIX, UNITE, DEVELOPPEMENT». La plus large majorité de la population a compris ce principe fondamental de la 11ème République et de notre Mouvement et nous devons en être fiers.

Le Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement proclame que «la tranquilité et la paix feront l'objet d'une préoccupation constante pour protéger les citoyens contre les pertubateurs de l'ordre». Les Forces Armées Rwandaises, conscientes de leurs devoirs envers la Patrie et de leur intégration aux autres forces vives de la Nation, ne se sont jamais départies de leur mission habituelle consacrée par le Manifeste du Mouvement. Elles ont assumé, à différentes occasions, et en dépit des difficultés de divers ordres, leur tâche de gardiennes de la paix, de la tranquillité et de l'intégrité du terri-

toire national. La lutte contre le banditisme et d'autres fauteurs de trouble a été poursuivie sans relâche et en collaboration avec la population et les différentes autorités tant administratives que politiques.

Le IIIe Congrès du M.R.N.D demandait à tous les organismes préposés à la tranquillité publique de poursuivre et de traduire en justice les voleurs, les criminels et tous les autres perturbateurs de la sécurité du pays. Il exigeait que les jugements soient rendus et exécutés rapidement tout en se conformant à la loi. Le IIIe Congrès a condamné une fois de plus toute tendance de nature à raviver la haine et la zizanie entre les différentes composantes du peuple rwandais. Les Forces Armées se sont attachées à faire respecter cette résolution du Congrès. C'est ainsi qu'au cours de ces trois dernières années, elles sont restées sur la brèche pour prévenir et contrecarrer les actes de mauvais gré. Nombre de bandits, de voleurs et de criminels ont été appréhendés et remis à la justice. Le Gouvernement a créé des Centres de Rééducation et de Production en vue de redresser les vagabonds et les délinquants pour qu'ils apprennent à travailler et à vivre honnêtement de leurs propres efforts. Le souci constant des responsables de la sécurité de tous est de pouvoir garantir à chacun la paix indispensable pour un travail conscientieux et fructueux. Chaque citoyen doit pouvoir se reposer après son travail dont il a le droit de profiter librement. Il a fallu donc une lutte acharnée contre le banditisme qui prenait de plus en plus des dimensions alarmantes. A l'occasion du 20e anniversaire de notre Indépendance Nationale, je me suis félicité de l'action efficace des Forces de Sécurité lorsque j'ai constaté que le bilan en ce domaine était positif au cours de cette période écoulée depuis que notre pays a recouvré son indépendance.

Cependant ce 20ème anniversaire n'était pas la fin de nos efforts pour la sauvegarde des acquis de cette indé-

pendance. Il constitue plutôt un nouveau départ pour mieux organiser et renforcer la lutte par tous les moyens de préférence préventifs, parmi lesquels l'amélioration de la formation et l'entraînement des hommes au sein des Forces Armées, la recherche des matériels et des équipements; la participation à l'encadrement de la jeunesse descolarisée tant au sein du Service Civique de la Jeunesse que dans les Centres de Rééducation et de Production, la présence ferme mais bienveillante près de la population et des centres névralgiques.

Tel est l'essentiel des missions des Forces Armées pour ce qui est de la protection de l'intégrité du territoire national, de la lutte contre le vagabondage et pour la prévention des crimes. Seule la justice dispose du pouvoir de répression, auquel celle-ci devient une nécessité. La collaboration des Forces chargées de la sécurité n'a jamais failli dans la recherche des malfaiteurs pour les traduire devant la justice. Il en est de même des vagabonds pré-délinquants que les Forces de l'ordre ont dû interner dans les camps de redressement ou renvoyer dans leurs foyers. Cette décision a suscité des critiques malveillantes de la part de certains milieux tant nationaux qu'étrangers.

De telles rumeurs sont orchestrées par des gens mal informés mais aussi par des ennemis de notre jeunesse. Nous restons déterminés à continuer cette œuvre de reprise en mains de cette jeunesse qui représente une force inestimable et qui constitue l'avenir de notre pays. Devons-nous encore rappeler que «la jeunesse doit être protégée contre tous les courants maléfiques qui peuvent porter atteinte à sa personnalité et provoquer sa désintégration et que la lutte contre le banditisme ne peut porter ses fruits sans la mobilisation de la jeunesse, ni sans un meilleur encadrement» ! Notre jeunesse doit donc être mise à contribution pour le maintien de la paix et pour le développement du

pays. Cette mission est, du reste, dévolue, non seulement aux Forces Armées, principales gardiennes de l'ordre et de la paix, non seulement à la jeunesse, force montante encore dynamique; mais aussi à toutes les couches de la population.

C'est pour cette raison que nous en appelons toujours non seulement à toutes les Forces de Sécurité aux Parquets et Tribunaux mais à tous les citoyens dans leurs secteurs, leurs cellules, dans leurs familles pour une action plus concertée et plus accrue de lutte contre la toxicomanie, source de délinquance et de banditisme, et contre tous ceux qui cherchent à vivre en dehors de la loi pour profiter injustement de l'effort d'autrui.

Notre peuple n'a jamais ménagé son soutien aux Forces Armées. L'histoire de notre pays en témoigne à suffisance. La tendance à l'individualisme et même à l'indifférence de certains doit donc être combattue pour que les qualités les plus élevées de notre peuple soient sauvegardées. A l'époque de la lutte contre les attaques venues de l'extérieur pour nous aliéner notre indépendance, le peuple a agi de concert avec notre jeune armée pour vaincre les ennemis. Lors de la révolution morale du 5 juillet 1973, le peuple est resté aux côtés des Forces Armées pour asseoir la paix et l'unité nationale. Récemment encore tout le pays a dû faire face à une situation particulière nous imposée par un afflux de réfugiés venus de l'extérieur. Dans ces circonstances, les Forces Armées ont encore une fois bénéficié de l'appui du peuple par son calme, sa sagesse et son courage.

Nous maintenons notre position rappelée le 8 janvier 1982. L'intégrité du territoire national, la sécurité et la tranquillité publiques ainsi que le bien-être du peuple rwandais resteront la préoccupation constante des Forces Armées Rwandaises pour lesquelles le pays fera encore

des sacrifices pour leur procurer les outils indispensables à leur mission.

*Militantes et Militants,*

Le travail et l'effort rendent l'esprit sain. C'est dans ce cadre qu'avec l'avènement de la 11ème République nous avons institutionnalisé l'UMUGANDA pour donner au travail manuel l'honneur qu'il avait perdu. Vous savez tous les résultats auxquels nous sommes arrivés grâce à l'UMUGANDA. C'est grâce à lui que nous avons construit : écoles, centres de santé, routes, centres administratifs. Les reboisements, la lutte anti-érosive n'auraient pas pu se faire sans la participation de l'UMUGANDA. L'argent à lui seul ne peut pas développer notre pays et d'ailleurs nous n'en disposons pas en suffisance. C'est pourquoi nous devons doubler d'efforts et d'énergies pour utiliser nos bras et notre intelligence au développement de notre chère patrie.

Nous lisons dans le Manifeste de notre Mouvement qu'en restaurant la vertu de l'effort sous toutes ses formes, le M.R.N.D. consolide la valeur la plus sûre et la plus durable qui garantit la prospérité et la sécurité de l'économie : «le travail est considéré non seulement comme un droit et un devoir, mais aussi comme une qualité morale qui participe à la personnalité et à la dignité du Rwandais nouveau».

Et, rappelons-le encore une fois, l'UMUGANDA doit être planifié pour qu'il puisse atteindre son double objectif, celui de développer notre pays en lui fournissant des infrastructures nécessaires pour son économie, et celui de permettre au Rwandais nouveau de s'épanouir par le travail. De ce fait il doit être orienté vers des actions directement productives. Pour que les projets de développement à réaliser dans le cadre de l'UMUGANDA augmentent, la mo-

bilisation et la sensibilisation des masses populaires sont nécessaires et le M.R.N.D. offre un cadre approprié pour le faire. L'UMUGANDA doit être un des thèmes prioritaires de l'animation. Dans mon Discours du 8 janvier 1982, prononcé à l'occasion de l'ouverture solennelle de la première session du Conseil National de Développement, je me suis longuement étendu sur le rôle de l'animation dans la vie socio-économique de notre Nation. Je ne voudrais pas y revenir, si ce n'est que dans son aspect mobilisateur. L'animation qui est une extériorisation de notre adhésion aux idéaux du M.R.N.D. et un facteur de revalorisation de notre culture est aussi un facteur vers le développement dans la mesure où la parole est jointe à l'action. L'animation ainsi comprise dans ce dernier aspect doit viser la mobilisation de la population pour un idéal commun, celui d'améliorer ses conditions de vie. Des thèmes d'animation simples et facilement acceptables par la population doivent être trouvés. Ces thèmes ainsi popularisés doivent viser la protection et l'amélioration de nos sols en vue d'une production alimentaire suffisante, l'amélioration et l'augmentation des infrastructures socio-culturelles (centres de santé, adduction d'eau, écoles, CCDFP) et enfin les infrastructures économiques (routes, silos de stockage). Grâce à l'animation et à un encadrement adéquat, la population comprendra mieux les buts recherchés et participera ainsi volontairement et massivement aux actions envisagées. Dans la recherche de ces thèmes d'animation, un effort particulier d'imagination paraît donc nécessaire pour que chaque rwandais se rende compte de la situation actuelle du Rwanda et de celle qu'il devra affronter dans un proche avenir. L'animation doit nous ouvrir les yeux sur cette situation pour que chaque rwandais sache que son comportement, s'il est bien orienté, peut contribuer utilement à son mieux-être et à celui de son entourage. L'UMUGANDA et l'animation ne sont pas

une affaire d'une catégorie déterminée de personnes, tout le monde doit se sentir concerné. La survie de notre pays, de nos enfants, doit être une préoccupation quotidienne des membres de notre Mouvement et doit par conséquent guider nos actions actuelles et futures.

Les visites que les plus hauts responsables du Mouvement effectuent à travers le pays n'ont d'autre but que celui de réveiller les consciences des gens pour qu'ils s'adonnent corps et âmes, au développement de notre pays. J'ai visité les Préfectures lors de la préparation du IIIe Plan Quinquennal et j'ai pris contact avec le peuple lors de mes tournées périodiques dans les projets de développement. Le Secrétaire Général du M.R.N.D. et les Ministres continuent à visiter les communes pour encourager le peuple dans son effort de développement. Nous continuerons à prêter une oreille attentive aux aspirations du peuple pour mieux orienter nos interventions et nous rendre compte de la façon dont les mots d'ordre que nous lançons chaque année et qui constituent des thèmes d'animation et de mobilisation sont exécutés. Nous ne pouvons malheureusement pas ne pas déplorer l'inertie de certains responsables communaux qui ne se soucient guère du bien-être de la population leur confiée. Nous avons restructuré la commune pour qu'elle soit un pôle de développement. Mais nous constatons que la gestion de certaines d'entre elles laisse à désirer. Lors de notre dernier congrès, vous aviez demandé au Gouvernement d'intervenir pour aider les communes les plus pauvres à sortir de l'impasse financière dans laquelle elles se trouvent. Compte tenu des situations particulières de certaines d'entre elles, le C.N.D. a décidé de leur donner une subvention de 135 millions de francs.

Le Comité Central a examiné la question et a recommandé au Gouvernement d'autres mesures complémentaires, telles la prise en charge des arriérés dus par les commu-

nes à la Caisse Sociale du Rwanda, la remise de la dette relative à la taxe professionnelle, la remise de la dette des communes envers le Fonds de Développement Communal. Le Gouvernement exécutera ces recommandations. Mais aucune mesure ne viendra à bout des difficultés que connaissent les communes si les responsables n'améliorent pas la gestion financière, et notamment en recouvrant toutes les recettes disponibles et en faisant les dépenses correspondant aux prévisions arrêtées.

*Militantes et Militants du M.R.N.D.,*

Le IIIème Congrès National Ordinaire du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement a arrêté un certain nombre de principes qui constituent la charnière de la politique économique du Rwanda. Je voudrais encore une fois vous les citer pour que vous puissiez mieux les garder dans votre esprit :

- L'indépendance économique et financière est la base d'une indépendance véritable.
- Le développement économique du Rwanda sera assuré principalement par le travail, et particulièrement le travail manuel.
- La planification est nécessaire pour accélérer le développement économique du pays.
- La politique d'austérité dans les dépenses publiques doit être maintenue et renforcée pour éviter le gaspillage des facteurs de développement.
- Le pays doit compter d'abord sur ces propres forces avant de solliciter l'aide extérieure.
- L'organisation économique du pays doit être conforme aux idéaux du M.R.N.D. En adoptant ces principes le Mouvement s'est engagé résolument à promouvoir le développement économique et social du pays en vue d'accroître l'auto-dépendance et favoriser un développement endogène et auto-entretenu.

La mise en application de ces principes a commencé. C'est ainsi que tous les secteurs de l'économie nationale l'accent a été mis sur un minimum d'autonomie tout en sachant qu'en principe, il existe des limites objectives à une indépendance totale sur le plan économique; cette dernière n'étant pas à confondre avec une autarcie d'ailleurs impossible dans le monde actuel.

Notre économie est basée essentiellement sur l'agriculture. C'est pourquoi un effort particulier a été orienté vers ce secteur-clé. Le déficit en production alimentaire peut nous conduire à une dépendance croissante vis-à-vis des importations des denrées alimentaires, créant ainsi une hémorragie de devises et compromettant ainsi l'élan de notre économie. Produire plus est donc pour le Rwanda une question de survie.

Malgré une masse monétaire importante injectée dans le secteur agricole, l'agriculture rwandaise n'a malheureusement pas encore franchi la barre traditionnelle. La productivité des sols s'amenuise suite à sa surexploitation, à cause d'une croissance démographique galopante. Les réalisations les plus récentes (1981) pour une population estimée à 5.424.000 habitants, sont de 4.715.759 tonnes de production vivrière, sur une superficie emblavée de 1.059.495 ha et 49.545 tonnes de production animale.

Il y a lieu de constater que la production ainsi que le rendement ont tendance à stagner. Il a fallu recourir à quelques importations, notamment de céréales, de sucre, de sel et des produits laitiers. Le volume global des importations des produits vivriers représente, pour l'exercice 1981, 1,3% de la production alimentaire totale.

Cependant beaucoup d'efforts ont été entrepris pour stimuler l'augmentation de la production qui fluctue beau-

coup ces dernières années à cause des conditions éco-climatiques défavorables. A ces aléas, il convient d'ajouter d'autres facteurs dont :

- l'outillage agricole traditionnel non adopté
- l'utilisation encore très limitée des intrants agricoles tels que les semences sélectionnées, pesticides, amendements organiques et chimiques, le faible niveau de technicité dans le milieu rural souvent imperméable à l'innovation suite au passé séculairement accumulé.
- les vulgarisateurs et les encadreurs qui sont peu nombreux et pour la plupart peu formés, peu motivés et disposant des moyens insuffisants.

En matière de pêche et de pisciculture, plusieurs activités ont été réalisées dans le but d'augmenter la production. Les différentes pécheries du Pays qui fournissaient 1.200 T, atteignent actuellement 2.000 T de poissons par an. Des projets de développement halieutique ont vu le jour et sont aujourd'hui opérationnels. Citons la pêche au Lac KIVU, financée par le PNUD et le Gouvernement rwandais, la Pécherie du lac IHÉMA, réalisée avec l'aide de la Belgique.

En pisciculture, le nombre d'étangs en milieu rural est passé de 1.800 à 3.000, avec une superficie totale de 250 Ha, sans compter les centres d'alevinage préfectoraux et sous-préfectoraux qui atteignent une superficie de 50 Ha environ. De nouvelles espèces de poissons ont été introduites dans la faune rwandaise en vue de sa diversification. Il s'agit de la carpe commune d'origine coréenne dont sa diffusion dans les étangs a dépassé plus de 300.000 alevins tandis que la carpe herbivore arrive à son stade de reproduction.

Financé conjointement par le Gouvernement rwandais et l'USAID, un projet de pisciculture nationale qui mettra

sur place un service de vulgarisation de la pisciculture et la construction d'un centre de formation des moniteurs piscicoles vient de démarrer ses activités. Un programme d'association de la riziculture et de la pisciculture de même que celui de la transformation des marécages en agro-systèmes piscicoles devra être entrepris car notre pays dispose de beaucoup de potentialités en cette matière.

Ces efforts entrepris pour pallier ces contraintes sont traduits par la mise en exécution de projets agricoles et pastoraux sur tout le territoire, qui sont néanmoins encore insuffisamment armés pour parer à cette situation. Ils sont orientés vers l'intensification de l'agriculture qui reste la seule chance ultime de survie pour la population Rwandaise, intensification qui n'a toutefois pas encore atteint un seuil de rentabilité suffisante. Il est donc nécessaire qu'une nouvelle stratégie alimentaire soit définie dans un programme d'action concret pour garantir la qualité et la quantité de la ration alimentaire à la population sans cesse croissante. Les discussions en cours engagées entre notre gouvernement et la commission des Communautés Européennes pour définir cette stratégie alimentaire nous donnent beaucoup d'espoirs.

La stratégie envisagée prévoit le passage progressif d'une agriculture plus intensive et intégrée dans des courants d'échange. Cette stratégie vise une agriculture capable de nourrir une population de 9.500.000 personnes en l'an 2.000, stratégie dont les axes principaux sont :

- Le maintien et l'accroissement de la fertilité des sols, associés à la récupération de nouvelles terres de marais et vallées sèches et l'exploitation intensive de ce patrimoine foncier,

- La valorisation systématique des productions vivrières et animales par une politique commerciale et de stockage adéquate et le développement des agro-industries,
- Une politique harmonieuse de désenclavement et d'échanges interrégionaux.

Les programmes d'action à court terme pour mettre en œuvre cette stratégie sont :

- La nécessité de renforcer l'appui technique et financier accordé à l'OPROVIA afin de permettre à celui-ci de mieux soutenir et organiser la commercialisation. Cet appui sera accompagné de l'adoption d'une politique des prix et de stockage menée au niveau national et le développement des agro-industries capables de donner une plus-value à la production des cultivateurs et éleveurs ruraux,
- La nécessité de développer et de restructurer la vulgarisation, pour protéger et conserver les terres et préparer à l'intensification agricole. Il est indispensable et urgent de réorienter la recherche agronomique, comme il importe d'établir une politique cohérente de conservation et d'amélioration des sols, d'économiser la consommation du bois de feu, de récupérer les terres disponibles, de développer le service des semences sélectionnées en le dotant d'un personnel adéquat et des moyens matériels nécessaires au rôle qui lui est dévolu; d'améliorer l'outillage des cultivateurs; de fournir aux cultivateurs en temps opportun des pesticides, des engrains et amendements chimiques, de montrer aux agriculteurs comment produire et utiliser les fumures organiques et de fournir aux éleveurs les produits vétérinaires nécessaires.

Toutes ces actions permettront, espérons-nous, d'atteindre à court terme (1986) une production vivrière de

5.240.390 T et une production animale de 68.675 T. Ainsi les besoins nutritionnels journaliers de la population Rwandaise qui sera alors de 6.396.000 habitants pourraient être pleinement satisfaits.

En matière forestière, il y a plus d'un siècle, le Rwanda était doté d'un manteau forestier couvrant une proportion assez appréciable de son territoire. Mais deux facteurs primordiaux, à savoir : l'explosion démographique et l'élevage extensif ont été tellement accentués ces dernières années que d'énormes superficies forestières ont été sacrifiées en leur faveur. Ainsi l'on a enregistré la colonisation, au rythme excessif, des régions occidentale et orientale du pays à tel point que la partie actuellement boisée représente seulement six pour cent(6%) de la superficie totale du Rwanda. Ce faible pourcentage traduit de façon éloquente la pénurie en bois de chauffage et de service que traverse actuellement notre pays. Pour pallier cette carence un effort de reboisement a été entrepris.

Le Gouvernement, avec l'aide des Pays amis, la Suisse, la République Fédérale d'Allemagne, la Belgique, la Hollande et avec l'aide des Organismes Internationaux, le PNUD, la FAO, la Banque Mondiale, a entrepris un vaste programme de reboisement.

Grâce à l'installation des projets forestiers et de développement rural intégré, la situation de notre patrimoine forestier a connu une évolution exceptionnelle.

L'effort de reboisement a été marqué en outre par l'institutionnalisation de la Journée Nationale de l'Arbre qui est pour les Militantes et les Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, une journée de réalisations forestières et en même temps une journée symbolique amorçant toute une chaîne d'activités

de reboisement, d'entretien et d'exploitation des boisements. Depuis son institutionnalisation en 1976, une production de plants tant fruitiers que forestiers nous a permis de créer plus de 16.000 Ha supplémentaires, ce qui a porté la superficie totale occupée par la forêt artificielle à environ 80.000 Ha. Mais le chemin est encore long, très long. Il faut continuer la marche. La création de 49.000 Ha dans ce quinquennat doit être pour tout rwandais un objectif à court terme. Ainsi il restera seulement environ 21.000 Ha de superficie à vocation forestière. C'est ainsi qu'il a été demandé au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage de favoriser la création des boisements individuels groupés, de secteurs et communaux.

Ainsi nous espérons que les efforts entamés en matière de reboisement s'ajouteront à ceux déployés en matière de recherche sur l'utilisation de la tourbe, la biomasse, l'énergie solaire et sur la valorisation des différentes chutes d'eau de notre Pays.

Je ne puis clore cette intervention relative à l'agriculture sans évoquer à nouveau le problème du bananier au Rwanda. J'ai clairement exposé mon inquiétude sur l'accaparement des terres par le bananier, spécialement par le bananier à vin. J'ai écouté les arguments qui m'ont été rétroqués. Mais je suis loin d'être convaincu de la rentabilité économique du bananier dans son exploitation actuelle. Oui, «le bananier est la vache du pauvre», mais soignons aussi cette vache. Plantons donc ce bananier rationnellement, tant sur le plan de la technique que sur celui de la superficie maximale à lui réservé. Et je reste convaincu que l'extension incontrôlée du bananier à vin reste nuisible au développement et à l'épanouissement du rwandais.

Que nos Instituts de Recherche Scientifique, nos établissements d'enseignement supérieur entendent notre angoisse

et nous aident à déterminer les mesures étudiées, adéquates, à proposer à la population pour ce problème.

Afin d'améliorer la situation alimentaire de notre pays, la condition indispensable est donc la démonstration d'une volonté politique afin d'orienter une part beaucoup plus grande envers l'agriculture, de mener des politiques qui incitent les exploitants agricoles à produire plus en vue d'atteindre un niveau beaucoup plus élevé de productivité. C'est ce que je n'ai cessé de faire depuis que je suis à la tête de ce pays, en lançant, chaque année des mots d'ordre qui tournent autour de l'agriculture, en institutionnalisant l'Umuganda et en créant l'Office pour la Promotion et la Commercialisation des Produits Vivriers et Animaux (O-PROVIA).

Pour qu'une révolution agricole effective s'instaure, il est nécessaire de faire participer les jeunes et mettre fin à l'exode rural. A cet effet, l'encadrement des jeunes au niveau communal doit être mieux étoffé et les chantiers des jeunes multipliés pour que ces jeunes qui sont l'espoir de demain puissent déjà utiliser leur talent au développement de notre pays.

C'est dans le souci d'une plus grande production alimentaire que la politique de promouvoir des projets de développement rural intégré a été poursuivie. Ces projets visent le développement des différents secteurs d'activités en milieu rural.

Le développement rural intégré en tant que politique d'augmentation de la production vivrière et de modernisation du milieu rural, est d'introduction récente dans notre Pays.

Les programmes dans ce domaine n'ont vu le jour qu'après l'avènement de la II<sup>e</sup> République, notamment avec le démarrage de l'OVAPAM, en 1974, et avec la réorientation des projets anciens de développement régional tels que le projet agricole et forestier de Kibuye (PAK-PPF) et le projet agro-pastoral de Nyabisindu.

Défini comme moyen d'intégration des actions de production, d'infrastructures et d'équipements socio-économiques au niveau d'une zone ou d'une région, le développement rural intégré est axé sur les actions prioritaires suivantes :

- l'association de l'agriculture, du reboisement et de l'élevage par la mise en œuvre de programmes agro-pastoraux ou sylvo-agricoles;
- le développement équilibré des cultures vivrières et des cultures industrielles;
- l'augmentation de la production en améliorant la productivité du travail agricole et le rendement des sols;
- la conservation des récoltes ainsi que l'organisation des transports et des circuits de commercialisation de produits agricoles;
- la mise à la disposition de la population des produits d'équipement et de consommation de base;
- la mise en place des infrastructures et d'équipements socio-économiques en vue d'améliorer les conditions de vie de la population rurale;
- la diversification des activités rurales par le développement artisanal et agro-industriel.

Pour des opérations intéressant le développement de plusieurs communes d'une même préfecture ou de quelques préfectures, il a fallu mettre sur pied des organismes de développement régional dotés d'une autonomie administrative et financière, supervisés par des Comités de gestion ou des

Conseils d'Administration dont les membres proviennent des différents départements ministériels intéressés par le développement rural intégré. Cette composition multisectorielle et multidisciplinaire des membres permet ainsi d'assurer une collaboration et une concertation des services administratifs, techniques et sociaux.

Au niveau national, en plus des services compétents de l'Administration Centrale, d'autres mécanismes d'appui ont été progressivement mis en place, dont : le Fonds de Développement Communal, les Banques Populaires pour la mobilisation de l'épargne et la distribution du crédit pour encourager les initiatives de la population dans le domaine des projets de développement. Ainsi donc un vaste programme de projets de développement rural intégré traduit cette volonté du gouvernement de mener le peuple rwandais vers une auto-suffisance alimentaire.

L'OVAPAM, le Projet agro-pastoral de NYABISINDU, le projet agricole et forestier de KIBUYE, le développement global de KIBUNGO, le développement du BUGESERA-GISAKA-MIGONGO (BGM), le développement de la Crête Zaïre-Nil, l'intensification agricole de MUDASOMWA, et de KARAGO-GICIYE, l'intensification agricole de GI-KONGORO, le développement intégré de BUTARE, le développement intégré de BYUMBA, sont autant de projets déjà opérationnels ou sur la voie de l'être. Les négociations en cours font espérer le financement, dans un bref délai, pour un développement intégré de la Préfecture de RUHENERI et de la Préfecture de GITARAMA.

Cette énumération des régions couvertes montre que depuis l'avènement de la Deuxième République, des efforts ont été effectués pour que chaque préfecture puisse disposer d'un programme de développement rural intégré, l'objectif à long terme étant de couvrir chaque commune du pays.

Et le Gouvernement attache une grande importance au rôle joué par ce programme.

Le III<sup>e</sup> Plan National de Développement 1982 — 1986 détermine la place du développement régional : «Le III<sup>e</sup> Plan, sans prétendre résoudre entièrement, au cours de la période 1982 — 1986, les déséquilibres subsistant encore au niveau régional, se fixera comme ligne de conduite d'améliorer sur tout le territoire la répartition des bienfaits et bénéfices du développement».

La stratégie adoptée pour le secteur du développement rural est liée à l'aménagement du territoire qui doit prendre en considération les mesures suivantes :

- Prendre en compte les spécialisations et les complémentarités entre les différentes régions du pays et entre les différents centres urbains;
- Déterminer des régions-programmes;
- Ne pas concentrer dans les centres urbains seuls les infrastructures et les équipements socio-économiques tels que les moyens de transports, l'eau et l'électricité, les services de santé et de formation, les postes et télécommunications;
- Elaborer des plans-directeurs pour les centres urbains en tenant compte de l'environnement rural;
- Regrouper l'habitat rural pour faciliter la mise à la disposition de la population des infrastructures et des équipements socio-économiques de base;
- Assurer les liaisons régulières entre les différentes régions;
- Mettre en œuvre une réforme foncière tendant à :
  - Exploiter optimalement toutes les terres cultivables;
  - Limiter le cumul des terres par des non-exploitants;
  - Opérer des remembrements.

Les instruments de mise en œuvre de cette réforme foncière restent le code foncier, la carte pédagogique en cours d'établissement, la classification des sols selon leur vocation, l'établissement d'un cadastre rural et l'enregistrement des droits fonciers.

- Enfin, décentraliser les actions de développement au niveau des communes par :
  - une meilleure coordination des services communaux;
  - une plus grande participation de la commune aux opérations de développement;
  - un ajustement des ressources communales à ses besoins financiers.

Ce survol rapide des voies et moyens pour la mise en œuvre du développement rural intégré montre qu'en réalité le rôle des programmes de ce domaine dans le développement national est primordial pour plusieurs raisons dont les principales sont les suivantes :

- Ces programmes intéressent plus de 95% de la population rwandaise vivant en milieu rural; Dans le cadre de l'aménagement du territoire, le développement rural intégré permet de réaliser un équilibre d'infrastructures et d'équipements socio-économiques entre la ville et la campagne. Cela permet d'endiguer l'exode rural vers les centres urbains;
- Les programmes régionaux entraînent l'exploitation rationnelle des potentialités de chaque région; grâce à la spécialisation régionale notamment dans le secteur agricole, se crée ainsi une certaine division du travail dans l'exploitation des ressources nationales.
- Dans la mesure où les bénéficiaires du développement rural intégré sont en même temps les principaux acteurs

des projets, la mobilisation des ressources humaines s'en trouve facilitée.

En effet, sachant qu'elle doit tout d'abord compter sur ses propres forces avant de recourir à l'assistance de l'Etat ou à l'aide étrangère, la population participe à l'élaboration d'un programme réaliste et cherche à promouvoir non seulement le plus-avoir mais aussi le mieux-être. Ainsi se trouvent réalisées la promotion de tout l'homme et l'utilisation optimale et coordonnée des équipes pluridisciplinaires d'encadrement technique, administratif et social.

*Militantes, Militants,*

Le secteur agricole ne peut pas à lui seul résoudre le problème des revenus en milieu rural. C'est pourquoi le III<sup>e</sup> Congrès a insisté sur la nécessité de créer progressivement des emplois dans le secteur industriel et dans l'artisanat. Les possibilités d'une création massive d'emplois dans ce secteur demeurent encore très limitées; les projets qui avaient été retenus ont utilisé des techniques à haute intensité de capital et non à haute intensité de main-d'œuvre. En plus, les gens qui avaient fait des économies les ont orientées vers l'immobilier de rapport, le transport et le commerce de redistribution créant peu d'emplois. Dans le discours introductif des «JOURNEES ECONOMIQUES», le 11 décembre 1982, j'ai demandé aux hommes d'affaires rwandais de cesser de s'intéresser exclusivement à des spéculations commerciales, immobilières et de transport, pour affronter des domaines aussi essentiels que l'industrie, la finance, l'hôtellerie et les travaux publics. J'espère que l'appel leur lancé ainsi que les mesures contenues dans notre politique industrielle inciteront les promoteurs à concevoir des projets répondant à nos préoccupations.

Avec l'avènement de la IIe République, le travail a retrouvé l'honneur qu'il avait perdu, spécialement le travail manuel. Au cours de sa première réunion ordinaire de cette année, le Comité Central du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement a eu à se pencher notamment sur le problème que pose au pays le manque d'intérêt de la population pour les travaux manuels, surtout dans le milieu rural où les jeunes et les hommes tendent à laisser aux seules femmes ces irremplaçables occupations. Le milieu rural qui fait vivre le pays dans sa large majorité est abandonné par ceux-là mêmes qui sont en état de le développer. Nous voulons que les Rwandais reconnaissent la réalité. Nous l'avons dit le Cinq Juillet 1982 : le Rwandais a vécu grâce au travail manuel et il en vivra encore longtemps. Nous avons besoin de la nourriture et il faut la produire, ce qui suppose l'usage de la houe, de la machette et d'autres instruments aratoires; il nous faut une habitation convenable et nous devons la construire avec nos mains; nous avons besoin d'hôpitaux, de centres de santé, d'écoles que nous devons construire nous-mêmes; il nous faut des routes qui désenclavent nos communes et nos collines, nous devons les tracer; nous devons reboiser notre pays et il faut préparer les plants, les transplanter et les planter.

Au moment où le Gouvernement est décidé à promouvoir l'emploi qui doit être une occasion d'épanouissement social pour le travailleur, ce qui exclut son exploitation, il est malheureux de constater que la presse a gagné du terrain, handicapant ainsi les services et diminuant ainsi la productivité du travail. Une assiduité au travail a été recommandée au cours des réunions diverses tenues à tous les échelons des organes du M.R.N.D. D'autre part en vue d'augmenter le temps de travail et la productivité en milieu rural, une réglementation concernant les bars et restaurants est sur le point d'être terminée.

L'anarchie constatée dans ce secteur favorise la délinquance, la paresse, le banditisme et constitue une entrave à l'ordre public et à la tranquillité des habitants. Les mesures envisagées associeront l'autorité communale à l'octroi d'autorisation pour de telles exploitations.

Des visites de sensibilisation ont été effectuées à travers le pays pour inciter les gens au travail et une commission interministérielle a été créée pour examiner les cas des agents qui ne donnent pas le rendement souhaité. Dès que les conclusions seront connues le Gouvernement n'hésitera pas à les écarter de l'administration.

*Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,*

Le IIIème Congrès du M.R.N.D., après avoir constaté l'échec répété des sociétés et coopératives appartenant aux nationaux et prenant en considération la nécessité de ces associations pour le développement rapide et autocentré de l'économie nationale, a recommandé au Gouvernement d'examiner les causes des échecs constatés en vue de prendre des mesures destinées à rendre plus efficaces et plus viables ces associations économiques.

Malgré que le rwandais, de part sa tradition ancestrale, soit tout naturellement orienté vers la mise en commun des efforts dans divers domaines de travail manuel, de sécurité et de relations sociales, une mentalité ne s'est pas encore créée pour une collaboration fructueuse en matière financière pour promouvoir les activités économiques modernes.

Par ailleurs, les sociétaires et les gérants des associations économiques des nationaux ne sont pas suffisamment instruits sur la nature exacte de leurs responsabilités.

Enfin il semble que la législation en vigueur ne tient pas dûment compte de la situation particulière du Rwanda en matière de création, d'administration et de gestion de sociétés commerciales et de coopératives.

La loi du 22 novembre 1966 sur les associations coopératives est en révision pour s'adapter aux réalités actuelles du pays. Des actions dans le domaine de formation s'avèrent aussi indispensables. Nous pensons que le Centre de Formation et de Recherche des Coopératives jouera un rôle déterminant dans ce domaine.

La restructuration de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Rwanda telle que recommandée par le IIIème Congrès de notre Mouvement vient d'être opérée. Nous espérons qu'elle permettra de mieux orienter les activités commerciales et de former les commerçants, dans l'esprit de sa mission telle que décrite par le décret-Loi du 6 Janvier 1982.

Depuis que les structures de la Chambre de Commerce et de l'Industrie sont en place, certaines initiatives ont été enregistrées. Et c'est pour encourager ces initiatives qu'en compagnie de mes collaborateurs directs, j'ai tenu à rencontrer les hommes d'affaires et industriels œuvrant au Rwanda.

Le IIIè Congrès a réaffirmé le principe de démocratisation du crédit pour qu'il atteigne tous les milieux et toutes les régions du pays. L'idéal est loin d'être atteint.

Les statistiques disponibles indiquent que la part du crédit réservé à la production agricole vivrière reste trop infime et que la tendance très marquée reste celle de concentrer les prêts dans la ville de KIGALI. Celle-ci accapare à elle seule 88% du total des encours de crédits. Le restant

étant réparti, de manière insignifiante, entre les neuf autres Préfectures. Les chiffres confirment qu'il subsiste un déséquilibre structurel dans le système de répartition des crédits, et qu'un effort reste encore indispensable pour opérer les corrections nécessaires.

Les institutions bancaires doivent aider le gouvernement dans sa volonté de développer la campagne. Il est à souligner aussi que le petit commerce est souvent délaissé par les banques commerciales alors que personne n'ignore son importance dans l'économie nationale. Je demande à ces banques de rester attentives aux besoins des petits commerçants, en assouplissant les conditions d'octroi de crédit par la simplification des formalités.

La Chambre de Commerce et de l'Industrie doit de son côté organiser des cycles de formation à l'intention de ces petits commerçants pour qu'ils puissent mieux maîtriser la gestion de leurs entreprises.

La démocratisation du crédit ne peut atteindre ses objectifs sans une politique judicieuse de régionalisation. Les taux d'intérêts doivent être étudiés et fixés de façon que ceux qui investissent dans le milieu rural soient favorisés. Le crédit ne doit pas être orienté uniquement vers l'immobilier. Mais une répartition étudiée doit englober tous les secteurs de production jusqu'ici oubliés : agriculture, élevage, artisanat, petites entreprises.

La Banque Rwandaise de Développement et les Banques Populaires sont les plus concernées par la nécessité d'une telle impulsion. Je me permets ici trois rappels. Le premier aux responsables des Banques Populaires pour qu'ils poursuivent l'extension du réseau de leur implantation sur l'ensemble du Pays. Il reste insuffisant que seul

59 sur 143 de nos communes soient desservies par les Banques Populaires.

Le deuxième rappel s'adresse aux représentants de l'Etat au sein des Conseils d'administration des institutions bancaires. Ces représentants doivent toujours défendre et communiquer à nos partenaires la politique du Gouvernement en matière de crédit.

Il importe enfin de rappeler que le crédit ne peut être gratuit. Il n'est pas à confondre avec une subvention. Il doit être remboursé. Autant dire que celui qui le sollicite doit mesurer toutes les chances qu'il a de rembourser et travailler en conséquence.

*Militantes, Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,*

Depuis l'avènement de la 11ème République, j'ai à maintes occasions, défini les grandes lignes de notre politique extérieure. Permettez-moi à présent d'évoquer les éléments qui ont marqué notre diplomatie dans l'esprit des résolutions et recommandations adoptées par le troisième Congrès National du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement.

A cet égard, le bilan positif que je vous ai présenté lors du troisième Congrès s'enrichit de nouvelles données qui le consolident en renforçant les acquis déjà enregistrés dans le cadre de nos relations extérieures toujours plus fructueuses et constamment développées au fil des ans.

Le troisième Congrès avait souligné que notre pays devait s'attacher à maintenir et à étendre les relations qu'il entretient au sein de la communauté internationale, pour renforcer et élargir le cercle de nos amis et partenaires.

C'est dans cette optique qu'il convient de placer les événements majeurs qui ont marqué la diplomatie rwandaise depuis décembre 1980, notamment les missions effectuées à l'étranger, à divers échelons, les visites reçues dans notre pays, ainsi que la décision d'ouvrir cette année une Ambassade résidant en Arabie Saoudite avec juridiction sur les pays du Moyen-Orient. Cette décision, qui entre dans le cadre de notre politique d'ouverture, témoigne de l'intérêt que le Gouvernement Rwandais attache à la solidarité agissante entre pays en voie de développement en général, et plus particulièrement à la coopération arabo-africaine.

S'agissant des visites à l'étrangers, je citerais notamment celles que j'ai personnellement effectuées au Koweit, en France, en Uganda, en Algérie, au Congo, en Belgique, en République Populaire de Chine et en République Populaire Démocratique de Corée.

Au-delà de ces visites, à caractère bilatéral, le Rwanda a manifesté activement sa présence dans le concert des Nations, en participant aux conférences internationales et aux activités des organisations qui ont pour vocation et pour mission de promouvoir la coopération régionale et sous-régionale.

C'est ainsi que j'ai participé à la conférence sur les pays moins avancés organisée sous les auspices des Nations-Unies, à Paris, en septembre 1981, aux conférences des Chefs d'Etat de France et d'Afrique tenues à Paris en 1981 et à Kinshasa en 1982 et au sommet de l'OCAM, à Yamous-soukro, en 1982.

J'ai également participé au dix-huitième sommet de l'OUA qui s'est tenu à Nairobi en 1981.

S'agissant de l'organisation panafricaine, je dois souligner que notre pays attache beaucoup de prix à la réalisation des objectifs qu'elle a pour mission de promouvoir au profit des peuples africains, tant sur le plan politique que sur le plan socio-économique. C'est dans cet esprit que le Rwanda participe régulièrement aux conférences de l'OUA et soutient toute démarche et toute action à même de consolider ses principes fondamentaux et de renforcer sa crédibilité.

Au niveau régional et sous-régional, notre pays déploie tous les efforts recquis aux fins de renforcer les organisations dont il est membre, à commencer par la CEPGL et l'OBK, dont il est membre-fondateur et dont les sièges sont établis sur notre territoire.

Les programmes de coopération que ces deux Organisations sont chargées de réaliser s'intègrent, en les complétant, aux actions à caractère bilatéral qui relèvent de la politique de bon voisinage.

Tout en réservant la priorité à la CEPGL et à l'OBK, le Rwanda est partisan de la politique d'intégration adoptée comme stratégie de développement à l'échelle du continent africain et qui, conformément au Plan d'Action de Lagos, porter sur la création d'organisations régionales et sous-régionales de coopération en vue de constituer, à terme, un «marché commun africain».

Convaincu de la justesse de cette stratégie qui permet de donner des dimensions concrètes à la solidarité et la complémentarité entre pays africains, le gouvernement rwandais a suivi de près le processus de négociations qui a abouti à la création de la Zone d'Echanges Préférentiels des Etats de l'Afrique Orientale et Australe. J'ai même

participé à la deuxième conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la ZEP, qui s'est tenue à Lusaka, en décembre 1982. Et surtout, au mois de mai dernier, à Addis-Abéba, en marge des cérémonies du vingt-cinquième anniversaire de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique, j'ai annoncé officiellement l'adhésion du Rwanda à ce nouvel ensemble économique qui présente un intérêt certain pour le développement de notre pays et ai procédé à la signature de son acte constitutif.

Par ailleurs, toujours dans l'esprit du Plan d'Action de Lagos, le Rwanda a signé la Déclaration de Libreville posant le principe de la création de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale qui constituera un nouvel ensemble économique qui ne portera aucun préjudice au renforcement des organismes sous-régionaux déjà existants.

La volonté d'ouverture qui constitue une donnée fondamentale dans notre politique extérieure a permis de consolider le crédit dont notre pays jouit dans le concert des nations surtout depuis l'avènement de la Deuxième République.

En plus des résultats atteints sur le plan de la coopération et de l'aide au développement, les contacts et les échanges de visites qui se multiplient sont à cet égard un témoignage des plus probants.

Depuis le précédent Congrès, le Rwanda a ainsi eu l'honneur d'accueillir les Présidents Daniel Arap MOI du Kenya, David Kenneth KAUNDA de Zambie, Jean-Baptiste BAGAZA du Burundi, MOBUTU SESE SEKO du

Zaïre, Julius NYERERE de Tanzanie, Denis SASSOU NGUESSO du Congo, le Chef de l'Etat Français François MITTERRAND, le Premier Ministre Algérien Mohamed BEN HAMED Abdelghani, le Prince Albert de Belgique ainsi que plusieurs autres hautes personnalités représentant des pays et organismes amis. Parmi ces personnalités, Monsieur HUVELLIN, Président du Centre Français pour la promotion industrielle en Afrique, Monsieur Edgar PISANI, Commissaire Européen chargé du Développement, Monsieur Ernest STERN, Premier Vice-Président de la Banque Mondiale et Monsieur Paul HARTLING, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

La sympathie dont notre pays jouit auprès de ses partenaires s'est manifestée avec un éclat particulier à l'occasion des festivités commémorant le vingtième anniversaire de notre indépendance, eu égard au nombre et à la qualité des hôtes de marque qui ont partagé avec nous la joie de cet anniversaire : au total, nous avons alors accueilli une quarantaine de délégations.

La même sympathie s'est manifestée avec la participation active de nos partenaires aux travaux de la troisième Table Ronde des Aides Extérieures organisée à Kigali, en décembre 1982.

Cette rencontre a permis à nos divers partenaires, organismes et pays amis, de réitérer leur disponibilité permanente à soutenir le Rwanda dans sa marche vers le progrès. C'est donc pour moi aujourd'hui, une solennelle opportunité de renouveler les sentiments de profonde gratitude du peuple rwandais à tous ceux qui concourent au développement de notre pays.

*Militantes, Militants, du M.R.N.D.,*

Toutes les considérations que je viens d'évoquer, à titre de rappel, s'intègrent dans les principes fondamen-

taux prônés, en matière de politique extérieure, par le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, et répondent aux résolutions et recommandations adoptées par le troisième Congrès.

C'est ici le lieu et l'occasion de souligner que le Rwanda restera fidèle à sa politique extérieure inspirée par les règles fondamentales définies par les Nations-Unies, en mettant particulièrement l'accent sur ses objectifs de bon voisinage et d'ouverture sur le monde, pour promouvoir une coopération toujours plus active et plus agissante, avec les autres voisins, avec les autres pays en voie de développement et avec tous les pays épris de paix, de liberté et de justice.

Le Rwanda poursuivra également son appui indéfectible aux efforts de la Communauté Internationale visant la liquidation totale des dominations étrangères sur le continent africain, le respect de l'application du principe de l'autodétermination de tous les peuples et la sauvegarde de la paix et de la sécurité mondiales. Ainsi, notre pays soutient les peuples namibien, sud-africain, palestinien et sahraoui dans leur lutte légitime pour faire respecter leurs droits fondamentaux.

Les résultats atteints, que ce soit dans le cadre de la coopération bilatérale ou dans le cadre de la coopération multilatérale, témoignent de la justesse de nos options auxquelles la diplomatie rwandaise consacre les efforts requis, en vue de consolider toujours davantage les positions déjà acquises par notre pays, dans le concert des nations.

Ces options s'inspireront toujours des principes de la morale et de l'éthique internationales, tels que consacrés notamment par la Charte des Nations-Unies et destinés à assurer les meilleures conditions pour le progrès de l'humanité.

Sur le plan politique, la réalisation de cet objectif, au profit de tous les peuples, est lourdement hypothéquée par les tensions et les conflits qui affectent plusieurs pays et plusieurs régions dans le monde.

Face à ces tensions, à l'unisson avec les autres pays éprius de paix et de justice, le Rwanda apportera toujours son appui à toute initiative et à toute action à même de promouvoir réellement l'esprit de détente et de garantir ainsi la paix et la sécurité dont tous les peuples ont besoin pour se consacrer aux tâches du développement.

Sur le plan économique, il est devenu presqu'un lieu commun d'évoquer les déséquilibres qui caractérisent actuellement les structures des relations internationales régies par un système qui maintient et développe l'écart, sans cesse croissant, entre le monde industrialisé et l'immense majorité des pays en développement.

Le Rwanda estime que la relance du dialogue Nord-Sud devrait permettre de définir les moyens à mettre en œuvre pour freiner cette tendance et garantir l'instauration d'un nouvel ordre économique international qui prendrait en compte les besoins et les intérêts de tous les partenaires.

C'est dans cet esprit que notre pays intègre la coopération internationale aux autres objectifs majeurs de sa politique extérieure fondée sur la paix, le respect mutuel, le non-alignement positif, la compréhension et la solidarité entre les peuples.

*Militantes et Militants du M.R.N.D.,*

En parlant de la politique extérieure de notre pays et la coopération internationale, je ne peux passer sous silence

un événement important qui s'est produit l'an passé sur notre frontière avec un pays voisin et frère l'Uganda.

Au début du mois d'octobre 1982, 30.256 réfugiés ugandais, se disant chassés de ce pays, ont trouvé refuge au Nord-Est du Rwanda, avec quelques 45.000 vaches. Le Rwanda, qui est partie aux conventions internationales sur les réfugiés, a fait face à la situation, en mobilisant tous les moyens à sa disposition pour venir en aide à un si important nombre de déplacés. Une aide extérieure nous fut spontanément consentie. C'est le lieu d'exprimer publiquement ici, notre gratitude à tous les pays amis, aux organisations humanitaires du système des Nations-Unies et aux organismes non gouvernementaux, qui ont généreusement répondu à l'appel lancé par le Gouvernement, en accordant à ces réfugiés, les soins humanitaires d'urgence.

En ce même temps que le Gouvernement organisait les secours d'urgence, une action diplomatique était engagée avec le Gouvernement ugandais, pour trouver une solution rapide et définitive, qui soulagerait les souffrances des personnes déplacées tout en rétablissant les intéressés dans leurs droits.

Au cours des multiples contacts que nous avons eus avec les autorités ugandaises nous avons été amenés à comprendre que pour le Gouvernement Ugandais, les réfugiés du Mutara étaient des «Citoyens rwandais qui sont rentrés chez eux». C'est ainsi que sur base du communiqué conjoint élaboré non sans peine à GABIRO, il fut convenu de procéder à une identification systématique des réfugiés, afin d'établir leur nationalité.

Je me dois ici de rendre hommage au Gouvernement Ugandais pour son action prompte, qui a mis un terme à l'exode.

Les résultats de l'identification, menée par le Rwanda conformément aux conclusions de la réunion de GABIRO, furent communiqués à la partie ugandaise. Les autorités ugandaises n'accordant pas de crédit à ces résultats, il devient nécessaire de tenir une autre réunion, en vue de définir les mesures pratiques, d'application de ce qui avait été convenu à GABIRO. Les négociations se déroulèrent à Kabale, en Uganda, sous la présidence d'un Haut Fonctionnaire du HCR.

Le Rwanda et l'Uganda prirent à Kabale les engagements suivants :

Pour le Gouvernement Ugandais :

- l'engagement de procéder, avec la collaboration du HCR, à l'identification des personnes se trouvant dans les camps de réfugiés en Uganda et à celle des réfugiés déplacés lors des événements d'octobre 1982 ainsi qu'à celle des personnes qui ont été affectées par ces événements.
- l'engagement d'élaborer, avec la collaboration du HCR, une solution pour les réfugiés et les personnes déplacées en Uganda qui ne souhaitent pas entrer au Rwanda.
- l'engagement d'appliquer les procédures universellement admises en matière de rapatriement volontaire des réfugiés.
- l'engagement de procéder, avec la collaboration du HCR et du Gouvernement rwandais, à l'identification des personnes se trouvant dans le camps au Rwanda, qui se déclarent ugandais et souhaitent rentrer en Uganda.
- l'engagement d'accepter le rapatriement volontaire, en Uganda, des personnes se trouvant dans les camps au

Rwanda et dont la nationalité ugandaise aura été déterminée par cette opération d'identification.

Pour le Gouvernement Rwandais :

- l'engagement d'élaborer, avec la collaboration du HCR, une solution pour les réfugiés et les personnes déplacées au Rwanda qui ne souhaiteraient pas retourner en Uganda.
- l'engagement d'installer ceux d'entre-eux qu'il aura reconnus comme étant ses propres nationaux.

Les opérations d'identification consécutives aux décisions arrêtées à KABALE permettront de clarifier la situation des réfugiés et d'éviter les confusions inhérentes au fait d'appartenir à une même culture sans pour autant relever de la même nationalité.

De par ces engagements tout refoulement des réfugiés est donc exclu. Le rapatriement éventuel doit être volontaire et se faire en référence aux procédures internationalement admises. Le Rwanda n'accepterait le rapatriement volontaire que pour ceux qu'il aurait reconnu comme étant de nationalité rwandaise.

Rappelons que les conventions internationales et les règlements nationaux ne peuvent permettre à aucun réfugié de rentrer de son seul gré au Rwanda sans que l'intéressé se soit conformé à la procédure reconnue et sans que le Rwanda ait donné son accord pour le rapatriement que chaque réfugié qui le souhaite doit solliciter par écrit en passant par le canal du HCR.

L'accord de KABALE ne concerne que les réfugiés et les personnes déplacées lors des événements d'octobre

1982. Et ledit accord est basé sur le respect de la volonté librement exprimée de chaque réfugié et de chaque personne déplacée en ce qui concerne son retour éventuel dans le pays dont il réclame la nationalité.

En vertu de l'accord de KABALE, le Rwanda et l'Uganda se sont engagés à éviter des décisions unilatérales pouvant avoir des conséquences pour l'un ou l'autre pays, en ce qui concerne le déplacement des personnes.

Il est à souligner l'action active du HCR dont la sage intervention a fait aboutir les négociations et constitue une garantie supplémentaire, en plus de la volonté réciproque de deux Gouvernements, à la régularité des opérations d'identifications de réinstallations ou de rapatriements des réfugiés et des personnes déplacées.

Pour ce qui est des réfugiés rwandais vivant en Uganda ou dans d'autres pays, le Rwanda réaffirme son attachement aux conventions internationales en la matière, notamment le principe de rapatriement volontaire et individuel, ainsi qu'aux textes légaux nationaux.

Il serait en effet irréaliste d'ignorer l'existence du problème des réfugiés rwandais. Mais il serait tout aussi irréaliste d'ignorer que l'exiguité de notre territoire ne permet pas au Gouvernement rwandais d'envisager un rapatriement massif.

Le problème de nos réfugiés ne peut donc trouver une solution qu'à travers la coopération entre tous les pays membres de l'OUA, visant l'intégration au pays d'accueil, ou là où la situation le permet, un rapatriement volontairement et individuellement demandé. Le Gouvernement rwandais fera tout pour continuer à appuyer cette politique.

*Militantes et Militants du M.R.N.D.,*

Le Mouvement veut que tout citoyen jouisse des conditions les meilleures pour être plus utile à la société en valorisant au maximum ses capacités physiques, intellectuelles et morales. Ceci rejoint notre volonté politique de tirer la population de l'ignorance en vue de lui permettre d'accroître son bien-être et d'atteindre son épanouissement intégral.

L'effort de conscientisation et de formation de la population entrepris depuis l'avènement de la IIe République commence à porter déjà ses fruits puisque le Rwandais participe lui-même à l'amélioration de ses conditions de vie.

Pour compléter l'effort des Rwandais le Gouvernement a entrepris des actions diversifiées dans le milieu rural.

C'est ainsi que le programme d'adduction d'eau continue. Nous pouvons citer à titre d'exemple l'adduction d'eau au Mayaga-Sud, adduction d'eau à l'île de NKOMBO; les études terminées relatives à l'assainissement des eaux usées de Kigali et à la rénovation et extension des réseaux d'eau potable dans cinq centres secondaires (CYANGUGU, KIBUYE, KIBUNGO, RUHENERI, RWAMAGANA) et dans la région des Iaves. Le programme d'amélioration des petites sources continue. Mais il est regrettable de constater que malgré les sacrifices consentis par la population et le Gouvernement, des personnes mal intentionnées détruisent les sources et les bornes fontaines privant ainsi l'eau potable des gens honnêtes soucieuses de l'intérêt de leurs familles. Il faudra envisager de confier aux cellules et secteurs le soin de protéger ces infrastructures hydrauliques. Ainsi ils s'efforceront mieux à dépister ces malfaiteurs.

En matière de santé, le Gouvernement préconise toujours la médecine de masse, préventive, raison pour laquelle nous multiplions la construction des centres de santé et des centres nutritionnels. Le Gouvernement soutient aussi la médecine traditionnelle.

Il croit que c'est là une des façons de valoriser les ressources locales au profit de la population qui permettra à l'avenir d'économiser d'importantes devises. Encore faut-il bien maîtriser les contours techniques et scientifiques de cette médecine. En plus du programme d'extension des hôpitaux qui existent déjà, il y a lieu de souligner qu'après le dernier Congrès, nous avons inauguré les hôpitaux ruraux de KABAYA et de NYAGATARE et que bientôt l'Hôpital de GATSIBO sera opérationnel. Pendant la même période, plus de 20 Centres de Santé ont été inaugurés. Nous avons des promesses fermes quand au financement des hôpitaux de KADUHA et de CYANGUGU.

Dans le programme des bâtiments administratifs, plusieurs bureaux communaux et tribunaux de canton ont été inaugurés; 22 Sous-Préfectures sont déjà créées : certaines sont terminées, d'autres en chantiers; deux bureaux de préfecture, de GITARAMA et de RUHENERI, ont été inaugurés; celui de BYUMBA est achevé et d'autres suivront. Le Parquet de KADUHA et la Cour d'Appel de CYANGUGU, sont en construction et enfin le chantier du Ministère de l'Intérieur et de la Fonction Publique avance normalement.

Les moyens de communication modernes sont la voie la plus rapide de recueillir les informations et pour la population de pouvoir communiquer. Le Gouvernement, avec la coopération des Pays et organismes amis a entamé un programme de moderniser le réseau téléphonique du Pays. L'amélioration des routes continue. KIGALI - GITARAMA

- BUTARE - AKANYARU - KIGALI - RUHENERI - CYANIKA - BUTARE - GIKONGORO - CYANGUGU, sont de nouveaux axes ajoutés à notre réseau routier couvert d'asphalte. Nous espérons commencer bientôt l'asphaltage de route KAYONZA - KAGITUMBA, pendant que nous rechercherons le financement de la route GITARAMA - RUHENERI.

*Militantes et Militants du M.R.N.D.,*

Lors de notre dernier Congrès, les problèmes de l'éducation ont provoqué des débats forts animés, montrant ainsi l'importance de ce secteur dans le développement socio-économique du pays. Ces discussions ont permis au Gouvernement de mieux sentir les diverses préoccupations en cette matière. C'est pourquoi il a organisé un débat public sur ces problèmes, débats pleins de franchise, ou les Congrès Préfectoraux ont émis des recommandations forts utiles.

Dans le respect de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, le République Rwandaise reconnaît que l'éducation est un facteur indispensable du développement général et harmonieux de l'être humain. Partant, le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement est convaincu que le développement social, économique et culturel du pays exige des mesures résolues d'élevation du niveau général de l'éducation.

Considérée comme la composante essentielle de la politique nationale de développement, la politique de l'éducation constitue donc un ensemble cohérent de valeurs, d'options fondamentales et de stratégies devant orienter l'éducation du type d'homme dont la société a besoin. Aussi s'inspirant des principes exprimés dans le Manifeste du M.R.N.D., le politique rwandaise de l'éducation doit tendre

à «la formation des citoyens responsables, techniquement capables, moralement équilibrés et soucieux des intérêts de la nation». Elle doit mettre un accent particulier sur l'épanouissement des aptitudes physiques et l'acquisition des valeurs intellectuelles et morales dont la société rwandaise a besoin pour son développement intégral.

Notre système d'enseignement a été réformé de façon à permettre à chaque lauréat d'un cycle de formation de s'intégrer dans son milieu. Ainsi, l'école primaire et l'enseignement rural et artisanal intégré préparent à la vie rurale que la plupart des enfants mèneront, l'école secondaire prépare aussi à vivre et à servir dans le milieu rural et à fournir des cadres moyens, techniquement compétents, tandis que l'enseignement supérieur doit viser à former des cadres supérieurs motivés prêts à se consacrer au service du peuple sans l'encadrement desquels le développement serait compromis.

L'éducation et l'enseignement doivent donc concourir à la formation des citoyens suffisamment épanouis et aptes à participer au processus de développement en tant que travailleurs productifs armés des connaissances techniques, professionnelles et pratiques susceptibles d'élever le bien-être de la population. La politique de l'éducation ainsi définie doit reposer sur un Plan d'Action basé entre autres sur des critères objectifs d'accès aux divers degrés d'enseignement, la rationalisation de la carte scolaire, la formation et le perfectionnement du personnel, le financement de l'éducation. Et je sais que ces questions ont fait l'objet de recommandations lors du dernier Congrès.

La politique rwandaise en matière d'éducation se veut entièrement démocratique. Le Rwanda a banni à jamais tout système qui tendrait à favoriser une partie de la population de quelque genre que ce soit.

Du fait que le pays opte pour un enseignement démocratique, plus professionnel et technique que général, le Gouvernement continuera à consentir par priorité les efforts visant à aider la population dans les extensions et les constructions d'écoles primaires. Il continuera d'investir dans la construction des Centres d'enseignement rural et artisanal intégré ainsi que dans les écoles tant secondaires que supérieures afin d'élargir leur capacité d'accueil et d'accroître les possibilités de formation professionnelle. Aussi la rationalisation de la carte scolaire est-elle un instrument indispensable pour un meilleur équilibre géodémographique et pour une répartition équitable des ressources humaines.

Le programme d'éducation que le Gouvernement s'est fixé ne peut pas se réaliser sans un personnel qualifié en nombre suffisant, c'est pourquoi la formation et le perfectionnement de ce personnel restent prioritaires. L'éducation coûte cher. Aussi le financement de la mise en œuvre des objectifs éducatifs doit-il être pris en charge par tous ceux qui en profitent, l'Etat et la Société, compte tenu de leurs moyens et de la part des responsabilités de chacun.

Tels sont, en rappel, les principes que vous avez déjà arrêtés lors des assises du IIIème Congrès qui ont guidé les services concernés dans l'élaboration du projet de loi révisant la loi du 27 août 1966, sur l'Education Nationale de la République Rwandaise et du projet des statuts des enseignants. Ces textes, il vous en souvient, ont été envoyés aux Congrès Préfectoraux qui ont formulé des observations dont la confection finale a tenu compte. Après examen ultime par le Comité Central et par le Gouvernement, ces textes seront déposés devant le Conseil National de Développement.

*Militantes et Militants du M.R.N.D.,*

Depuis que nous nous sommes séparés, plusieurs réalisations ont vu le jour grâce à la collaboration totale de tous les fils et filles de ce pays, grâce à l'imagination créative du peuple rwandais et grâce au climat d'entente et de fraternité qui a caractérisé la période écoulée.

Notre devoir depuis la date historique du 5 Juillet 1973 était de sauvegarder la tranquillité publique aussi bien aux frontières qu'à l'intérieur du pays.

Lors de notre dernière rencontre en décembre 1980, je vous ai fait part des grandes orientations du IIIème Plan Quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel. Ce plan a été élaboré conformément à vos recommandations et dans l'esprit du Manifeste de Notre Mouvement qui stipule que : «La Planification constitue l'instrument qui permet d'organiser l'action pour réaliser les objectifs de développement du M.R.N.D. L'économie nationale doit donc être organisée suivant des plans périodiques de façon que les ressources nationales soient exploitées rationnellement pour répondre aux besoins toujours croissants des masses populaires, et de façon qu'aucun secteur de l'économie ne soit négligé». Et comme la planification doit prendre un caractère démocratique et devenir l'affaire de la nation, le Gouvernement a procédé à une consultation populaire au niveau des Congrès Communaux et Préfectoraux. Les désirs de la population ont été soigneusement notés pour qu'ils fassent partie intégrante du Plan.

Conformément aux recommandations du IIIème Congrès National de Notre Mouvement, la première mission du Plan est l'auto-suffisance alimentaire en quantité et en qualité. J'ai déjà décrit la situation alimentaire de notre Pays, je n'y reviendrai pas.

Nous pouvons cependant affirmer que, grâce aux efforts consentis, le Rwanda est parvenu jusqu'à ce jour à assurer une production suffisante pour nourrir sa population. Mais l'équilibre est trop précaire et en voie de rupture, non pas seulement à cause des conditions climatiques défavorables, mais aussi à cause d'une densité de population exceptionnellement élevée.

La fertilisation des sols, l'intensification, la valorisation des productions vivrières et animales, le désenclavement, la constitution d'un stock alimentaire stratégique sont autant d'axes susceptibles de contribuer efficacement à la réussite d'une stratégie alimentaire.

*Militantes et Militants du M.R.N.D.,*

Je voudrais aussi vous rappeler brièvement les autres missions de notre Plan qui est déjà à sa 2ème année :

- La promotion de l'emploi qui puisse procurer un revenu suffisant permettant de satisfaire les besoins primaires de notre population.

Notre économie étant essentiellement basée sur l'agriculture, une intensification de celle-ci doit aller de pair avec une meilleure utilisation de la force de travail disponible, une diminution du chômage déguisé et l'augmentation du revenu. Les projets à haute intensité de main-d'œuvre seront privilégiés, spécialement ceux qui créent des infrastructures permanentes ayant un impact bénéfique sur l'économie rurale. Je voudrais citer ici les projets de reboisement, de lutte anti-érosive, d'aménagement hydro-agricole des marais, construction des routes etc... L'explosion démographique a conduit à un morcellement excessif des parcelles agricoles, ce qui fait que la main-d'œuvre excédentaire doit trouver du travail en dehors du

secteur agricole. C'est pourquoi la promotion de l'artisanat de production et de service doit être encouragée. Dans notre Plan Quinquennal, nous avons accordé à l'industrialisation un rôle déterminant non pas seulement pour ses effets sur la satisfaction des besoins fondamentaux de la population, la valorisation des ressources naturelles locales, la modernisation de la société, mais aussi la création d'emplois. C'est grâce à son travail que le Rwandais pourra trouver son bonheur et celui de sa famille et concourir ainsi au développement de notre pays. Rappelons que l'industrialisation du Rwanda n'est pas l'affaire des seuls étrangers.

- L'instruction - formation, qui permette à chacun de jouer pleinement son rôle dans la vie économique et sociale.

Le développement intégral d'un peuple ne peut se faire qu'avec la participation des masses populaires. C'est pourquoi les instruire et les former n'est pas un choix mais un devoir de justice sociale.

La jeunesse doit participer au développement rural. Elle doit se sentir pleinement responsable. Aussi son éducation, surtout celle de la jeunesse non-scolarisée, est-elle impérative. Cette éducation doit s'intéresser plus particulièrement à la formation civique de la jeunesse et à sa préparation à la vie active à la campagne. C'est pourquoi cette jeunesse doit recevoir une formation de base portant sur l'agriculture, l'artisanat et le mouvement coopératif. Aussi l'Etat continuera-t-il à développer des Centres de formation au niveau communal pour permettre à la jeunesse de s'épanouir et acquérir un niveau d'instruction nécessaire à l'exploitation rationnelle de son niveau.

Je voudrais que tous les responsables comprennent le rôle à attendre de l'épanouissement de la jeunesse et de

son intégration complète dans le processus de développement de notre Pays.

J'ai suivi avec attention le déroulement du 2ème Séminaire des responsables de la jeunesse qui s'est tenu à KIGALI du 23 au 27 novembre 1982. Comme je l'ai déjà dit dans mon message adressé aux participants à ce Séminaire, «la jeunesse rwandaise est, par son importance au sein de notre Pays, son dynamisme et ses aspirations, porteuse d'avenir : elle constitue sans conteste le Rwanda de demain. De ce fait, elle est l'un des principaux moteurs de l'évolution de notre Pays».

J'exhorter les responsables à s'inspirer des conclusions et recommandations issues de ce séminaire pour mieux favoriser, soutenir et promouvoir la création des groupements socio-économiques des jeunes et d'imaginer des actions concrètes et现实的 pour une bonne préparation de l'année internationale de la jeunesse (1985).

- L'amélioration de l'état de santé de la population. La politique sanitaire du Rwanda au cours du IIIème Plan sera orientée vers la médecine de masse. Les infrastructures doivent être multipliées et la formation du personnel qualifié accentuée pour répondre aux besoins toujours croissants.
- L'amélioration des conditions de vie sera aussi orientée vers la promotion d'un habitat disposant d'un minimum de confort. Bien que dans notre pays on remarque un certain progrès dans la construction des maisons d'habitation, le programme de construction reste toujours handicapé par le coût élevé des matériaux. Que ce soit en ville ou à la campagne, seuls ceux qui ont un revenu élevé peuvent se permettre d'avoir un logement convenable. Dès lors, il sera indispensable d'implanter en milieu rural

des projets générateurs d'emplois et de revenu, de démontrer les crédits au logement et de s'attacher à utiliser des matériaux de construction locaux.

Les infrastructures routières, énergétiques, administratives et autres, doivent être planifiées de manière à ce qu'elles constituent un pôle de développement et favorisent le regroupement de l'habitat.

Nous invitons spécialement les jeunes ménages à opter pour cette forme d'habitat groupé et à défaut de celui-ci pour une habitation située sur une voie d'accès facile. Comme les plans directeurs des différents principaux centres du pays viennent d'être approuvés, le Comité National d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire devra s'attaquer à la conception des plans directeurs des autres centres secondaires ceci pour permettre un développement harmonieux entre les centres urbains, et la campagne et pour mettre en place des infrastructures d'accueil indispensable pour la population urbaine. On comprendra dès lors des mesures énergétiques qui doivent être prises pour éviter un exode rural anarchique, éliminer l'augmentation du chômage déguisé en milieu rural et surtout l'atomisation des exploitations en entités viables en vue d'une production agricole et alimentaire plus accrue.

Je voudrais recommander à votre réflexion tous les problèmes soulevés et toutes les mesures proposées par le 1er Séminaire sur l'aménagement du Territoire, organisé au mois de mars dernier sur initiative du Ministère des Travaux Publics.

*Militantes et Militants,*

L'explosion démographique, la croissance des centres urbains provoquent des changements de comportement

qu'il faudra prévenir et maîtriser pour éviter les effets néfastes et l'éclatement de notre société. Nous devrons puiser les forces indispensables dans notre culture. « Le développement de la culture rwandaise doit être orientée vers la formation de l'homme engagé, fier de sa patrie, libéré des séquelles de mœurs féodales, de tout complexe et de tout préjugé ». Dans cette perspective la politique culturelle doit lier la culture à l'épanouissement de la personnalité et du développement économique et social. L'éducation de la population et spécialement de la jeunesse doit être renforcée pour que chacun puisse disposer d'une arme efficace pour lutter contre le sous-développement et pour que tous les militantes et militants de notre Mouvement soient mieux préparés en vue d'affronter énergiquement les graves problèmes auxquels nous devons faire face. Le développement est l'affaire de tout le monde. Comme il est reconnu qu'un véritable développement est une entreprise suscitée du dedans, voulue et menée ensemble par toutes les forces vives de la nation, il doit donc intégrer toutes les dimensions de la vie et toutes les énergies de la communauté de façon que chaque catégorie professionnelle ou chaque groupe social soit appelé à participer à l'effort général et à en partager les fruits. Ainsi la culture rwandaise qui doit façonner le Rwandais nouveau, forger sa conscience, doit être sauvegardée et enrichie en vue de mieux remplir son rôle d'améliorer la qualité de la vie de l'ensemble de la population.

*Militantes et Militants du M.R.N.D.,*

Le Rwanda, notre pays, connaît et continuera à connaître des problèmes graves. Dans notre IIIème Plan de Développement et les Plans précédents, nous avons démontré la nécessité absolue de ralentir l'explosion démographique, d'intensifier l'agriculture, de lutter vigoureusement contre l'érosion et de faire les reboisements pour essayer de

redonner à notre sol la fertilité d'antan perdue au cours des âges. Nos ressources naturelles sont trop faibles et nos produits d'exportation essentiellement agricoles sont soumis aux fluctuations incontrôlables des cours mondiaux et à l'inflation mondiale. La conséquence est que les recettes d'exportation que nous en retirons sont insuffisantes pour permettre un fonctionnement normal de notre économie.

Le Rwanda est un pays enclavé. Son éloignement des ports de Mombasa et Dar-es-Salaam place notre pays dans une situation défavorable. Les coûts d'acheminement de nos marchandises à l'importation et à l'exportation augmentent sans cesse; la régularité du trafic n'est pas du tout assurée, ce qui occasionne une gestion difficile des stocks.

Fidèle aux principes de coexistence pacifique entre les nations et d'ouverture à tous les pays épris de paix et de bonne volonté, le Rwanda continuera à promouvoir les relations de bon voisinage et à consolider notre coopération internationale. Nous vivons dans un monde d'interdépendance où l'accès aux richesses doit être accessible à tous les habitants de cette terre et où l'égoïsme doit céder la place à l'amour du prochain.

#### *Militantes et Militants du M.R.N.D.,*

Les options de la Deuxième République vous sont connues : la Paix, l'Unité Nationale pour le Développement. Il a été demandé à chaque habitant du Rwanda, rwandais comme étranger, de veiller à assurer la paix, la sécurité de chacun et de ses biens. Un effort spécial a été exigé des services spécialisés pour la protection, la conservation de cette paix : services de sécurité, appareil Judiciaire, autorités préfectorales et communales, responsables de secteurs communaux et des cellules, sans pour autant ignorer que la sauvegarde de cette paix est l'œuvre, de chacun d'entre nous.

Nous lançons encore un pressant appel aux services de sécurité, aux responsables de la justice, aux autorités des préfectorales, des communes, des secteurs et des cellules, et à toute la population, afin qu'ils redoublent d'effort pour débusquer les malfaiteurs et punir proportionnellement à leur condamnable conduite.

Le calme que nous continuons à exiger nous le voulons encore plus efficace durant la période électorale qui s'annonce. Nous n'avons jamais caché notre répulsion pour les haines, les divisions, les intrigues. Ces habitudes et pratiques ne doivent plus apparaître dans la sollicitation des suffrages de nos électeurs. Chaque candidat aux élections prochaines veillera à éviter toute démagogie, tout dénigrement d'autrui et toute division de ses électeurs, conduite qui serait d'ailleurs de mauvais aloi, puisque les candidats se présenteront sous la bannière de notre Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement. Le Manifeste nous enjoint «de bannir de la mentalité rwandaise les survivances de la féodalité : esprit de caste, de cour et d'intrigues qui constitue un frein au développement national». Le même Mouvement nous rappelle que ses «Dirigeants doivent donc être des citoyens jouissant de la confiance du peuple, conscients et convaincus de l'impérieuse nécessité qui nous a contraints à opter pour la voie que nous avons tracée». Obéissons donc aux directives que nous donnera le quatrième Congrès Ordinaire de notre Mouvement et les responsables de l'organisation des élections présidentielles et législatives.

Dans mon discours du 1er juillet 1982, j'ai fait part à la nation de ma décision de voir les élections législatives se dérouler dans la même période que les élections présidentielles, ceci dans le respect de la constitution et dans le souci de faire coïncider les deux magistratures. Il conviendra d'éclaircir certains des problèmes qui se posent, notam-

ment celui du nombre des députés. Allons-nous garder le même nombre, auquel cas le nombre d'électeurs, 35.000 par député, doit changer. Garderons-nous le nombre de 35.000 électeurs par député, auquel cas le nombre de députés se verra sensiblement augmenté. Le principe d'une représentation adéquate du peuple au sein du Conseil National de Développement doit être maintenu et doit viser l'efficacité. Vous savez que le taux de croissance démographique dans notre pays est supérieur au taux de croissance économique ce qui nous cause d'ailleurs de sérieux problèmes en ce qui concerne la satisfaction des besoins primaires de la population.

Si nous acceptons le principe d'une augmentation proportionnelle des députés par rapport à l'augmentation de la population, nous risquons d'arriver à une situation où le pays ne serait pas à même de leur fournir les moyens de travail adéquats. Il serait dès lors indispensable de concentrer nos efforts dans l'augmentation de la production, dans l'amélioration et le renforcement de la situation économique et financière du pays. Le Rwanda, pauvre et enclavé, est parmi les pays les plus exposés aux soubresauts de l'économie mondiale caractérisée par une récession persistante et une inflation galopante. Le souci d'adapter nos institutions aux réalités économiques du pays doit nous dicter la prudence et le réalisme.

*Militantes et Militants du M.R.N.D.,*

La paix que nous voulons permanente doit être cimentée et soutenue par l'unité entre tous les fils et toutes les filles du pays, unité réelle entre les ethnies, unité vivante entre les militants et les sympathisants du M.R.N.D., unité efficiente entre les familles, unité enfin entre tous les acteurs du développement National. Nous serons ainsi, encore une fois, dans la ligne de notre Mouvement qui

condamne (irrévocablement toute tendance à caractère séparatiste ou raciste et, à fortiori toute attitude de supériorité d'une race, d'une ethnie, d'une famille, d'une région, d'une confession religieuse par rapport à d'autres».

Assurés du concours de ces deux piliers de notre action qui sont la paix et l'unité nationale, nous devons poursuivre la coalition de toutes les forces vives de la nation contre le sous-développement tant sur le plan mental que sur le plan socio-économique.

Il me plaît de souligner aujourd'hui un point particulier qui concerne la formation pour le développement. Il s'agit de celui de l'information de notre peuple. Dès le premier août 1973, j'ai dit que «le peuple doit être régulièrement informé de tout projet qui le concerne pour qu'il participe à sa réalisation en connaissance de cause», et que «les éléments d'une information saine doivent être puisés dans la source de notre culture». Et dans cet aspect si important du Développement qu'est l'information, j'ai insisté, à plusieurs reprises, sur le rôle éminent que doit jouer le journaliste, celui d'informer pour former, en s'exprimant en toute liberté garantie par notre Constitution, notre Mouvement et mes propres déclarations. Et cette liberté d'opinions, militantes et militants, elle existe. Qui veut voir le voit. Et, dès l'avènement de la Deuxième République, nous avons promis au peuple rwandais de garantir non seulement la liberté d'opinion, mais aussi les libertés fondamentales telles qu'elles sont reconnues internationalement, mais cette liberté d'opinion et d'expression doit être limitée par le respect des lois établies, de l'ordre et de tranquillité publics. Aux journalistes africains réunis à Kigali, je m'adressais en ces termes, le 21 juin 1980 : «Chez nous, nous voulons que le journaliste soit intégré dans le cadre du développement, qu'il sache trouver un équilibre

entre le fait d'éviter d'épier un faux pas des dirigeants pour pouvoir le publier et le fait de craindre d'informer les dirigeants, de les orienter, et de leur dire les aspirations du peuple».

J'ai rappelé cela pour réaffirmer l'attachement du Gouvernement aux différentes libertés publiques telles que les reconnaissent notre Constitution, notre Mouvement et les divers textes qui en découlent. Je voudrais affirmer de nouveau la volonté du Gouvernement de voir nos journalistes et nos organes d'information user de cette liberté dans un langage formatif et constructif. Le sensationnel a fait son temps. Ces organes d'information, de formation et d'orientation de l'opinion publique sont donc invités à vérifier plus sérieusement les faits sur lesquels portent leurs écrits, à les exposer objectivement et dans le respect des personnes, si celles-ci sont concernées. Ils doivent se rappeler que nous n'ignorons pas tous les problèmes et difficultés que connaît notre pays, mais l'aplanissement de ceux-là se heurte à nos moyens limités. Et nous aimerais que celui qui soulève un problème, que ce soit par la presse, que ce soit dans une réunion, nous indique la solution qu'il croît raisonnable. Qu'on se rappelle enfin que les solutions ne se trouvent pas uniquement du côté des dirigeants, mais dans la coalition des efforts des dirigeants et des dirigés. Je demande aux différents journaux, et surtout à leurs responsables, de ne pas céder si facilement à la tentation d'une diffamation irresponsable, d'une simplification outrancière et des affirmations gratuites, souvent au détriment d'honnêtes gens qui ont des limites que connaît n'importe qui d'entre nous.

J'invite par ailleurs tous les responsables à ne pas attendre l'intervention de la presse pour s'acquitter de leurs devoirs et à ne pas éviter la vérité, pour autant qu'elle soit telle, que contiendraient les opinions exprimées.

*Militantes et Militants du M.R.N.D.*

Comme rappelé plus haut, la fin de l'année en cours verra s'accomplir les élections présidentielles et législatives.

Nous voulons dès maintenant donner aux électeurs ainsi qu'à toute la population l'occasion de réfléchir sur le sens de ces élections et la valeur de leurs futurs représentants. L'élection signifie une option. Faut-il répéter nos exhortations du 26 octobre 1981 : «nous recommandons au peuple un choix conscient et responsable. Nous attendons de ces élus du peuple qu'ils soient des promoteurs du développement et non des instruments de luttes d'influence ou d'intérêts particuliers. Ainsi une vraie démocratie responsable prendra racine dans notre pays».

Respectant l'article 40 de notre Constitution et l'article 14 des statuts de notre Mouvement, selon lesquels le Président du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement est le seul candidat à la Présidence de la République, le présent Congrès National Ordinaire aura à élire le Président du M.R.N.D. qui sera habilité à solliciter les suffrages du peuple pour présider aux destinées de la nation durant une période de cinq ans. Celui que vous aurez choisi se présentera devant les électeurs en même temps que les futurs candidats députés au Conseil National de Développement. Ces élections s'opéreront conformément aux directives que vous allez donner au cours de ce 4ème Congrès Ordinaire du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement qui vont modifier ou compléter celles émanant du IIIème Congrès en vue de corriger des carences éventuelles qui se seraient manifestées depuis.

Conformément à l'article 14 des statuts du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, le Comité Central présentera à cet honorable Congrès le candidat à la

Présidence du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement.

Je suis ce candidat. Sans autre ambition que celle de continuer à employer toutes mes forces physiques et morales à conduire le peuple rwandais vers un mieux-être toujours plus grand, dans la vie de l'unité, de la concorde et du dialogue, comme je l'ai déclaré à la nation dans mon discours-programme du 8 janvier 1979.

Mon programme, vous le connaissez, c'est celui de notre Mouvement, qui vous rassemble, tous ainsi que ceux que vous représentez à ce Congrès. C'est celui que j'ai proposé à la Nation dès le Cinq Juillet 1973, que j'ai détaillé dans les communications ultérieures et synthétisé dans le Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement que le 3ème Congrès a modifié et adopté. Ce programme est contenu dans les trois mots qui sont précieux pour notre action : PAIX, UNITE, DEVELOPPEMENT.

Aux troubles, j'ai préféré la Paix. A la place de l'intrigue, j'ai proposé l'action. Aux luttes fratricides, j'ai préconisé l'unité nationale.

Assuré de cette tranquillité que vous n'avez cessé de soutenir, je me suis vite attelé à poursuivre l'achèvement de notre triptyque par la relance du développement national. Le contact avec la population fut repris à divers échelons pour expliquer que l'avenir du peuple se trouve d'abord entre ses propres mains. Il a été rappelé à cette population que le travail, intellectuel et manuel, était indispensable pour sortir le pays du sous-développement, que l'UMUGANDA mieux compris, mieux programmé et mieux exécuté était d'une grande contribution. J'ai rencontré aussi bien les paysans, les salariés que les amis étran-

gers susceptibles de compléter nos propres efforts. Les plans de développement ont été réactualisés et réadaptés. Nos institutions et nos organisations administratives et judiciaires ont été remises au diapason de l'évolution du pays dans un climat d'une démocratie que nous avons voulue saine et surtout responsable. L'appareil productif a été revigoré, soutenu par des mots d'ordre que nous lançons chaque année sans pour autant perdre de vue les précédents. Nos organes d'informations ont été mobilisés pour servir de courroie de transmission des volontés des dirigés et des dirigeants.

C'est donc ce programme qu'entend poursuivre, avec Votre concours qui ne lui a jamais fait défaut, Votre candidat qui, s'il vous a promis d'utiliser toutes ses forces physiques et morales, ne vous a point promis de la faire seul.

Il se plaît à remercier devant vous tous ses proches collaborateurs au sein du Comité Central et du Gouvernement, les députés au Conseil National de Développement qui, malgré la courte période de son existence, a su témoigner de la maturité déjà acquise par le peuple rwandais et ses élus.

L'Exécutif et les services qui en dépendent s'atteleront encore davantage à animer le développement national sous l'œil vigilant des membres du Conseil National de Développement dont le rôle est d'élaborer les lois qui ont et auront comme seul objectif le développement intégral de notre pays et l'épanouissement de notre peuple.

Le pouvoir judiciaire réformé quant à lui assumera ses responsabilités en tant que réel pouvoir indépendant des deux autres. Il se rappellera qu'il rend justice au nom du peuple, ce même peuple qui, il y a bientôt vingt quatre ans se révoltait pour réclamer notamment justice qui lui fut longtemps déniée.

Nous aurons également à renouveler certains autres organes de l'Administration et de notre Mouvement pour asséoir notre action sur des éléments dignes du peuple. Il nous arrivera aussi d'assainir les divers services publics en écartant avec regret des éléments qui s'avéreront incapables de répondre aux exigences du peuple d'assurer son développement dans la paix et l'unité.

Nous avons fondé sur la commune beaucoup d'espoir pour le développement de base de notre pays. Nous continuerons à le faire. Les problèmes et les difficultés de ces entités administratives nous sont connus. Nous avons fait ce que nous pouvions pour les résoudre et nous continuons. Mais nous lançons un pressant appel à ces mêmes communes, à leurs autorités comme à leurs ressortissants et à leurs habitants afin qu'il sachent qu'ils sont les premiers concernés par le progrès de leur commune. Le principe sacré de notre Mouvement de compter d'abord sur ses propres efforts s'applique à tous les niveaux, de l'individu à la famille, de celle-ci à tout le pays, en passant par la commune, cellule de base du développement.

J'invite spécialement les jeunes à ne pas abandonner leurs communes, eux qui sont en état de les servir. Notre politique a été toujours de demander à chacun, de travailler pour la production et chacun doit demeurer là où il produit réellement. Sans production, de quoi vivrait-on ? Nous voulons que ces bras servent à développer la commune et à y créer des emplois qui les feront vivre. Que ces jeunes gens et ces jeunes filles soient le soutien des auteurs de leurs jours. Les villes ont déjà leurs problèmes, vos frères et sœurs qui les vivent en souffrent. Il est unitile de les aggraver par des séjours inutiles et souvent nuisibles. Toutes les forces vives de la Nation doivent se coaliser pour aplanir toutes les difficultés où qu'elles se trouvent, en ville comme à la campagne.

L'année passée nous avons célébré les bienfaits de la première révolution qui a rendu au pays son Indépendance. Nous célébrons bientôt dix ans de sa seconde révolution qui dans son unique objectif moral a redonné de l'oxygène à notre cher Rwanda. Nous sommes décidés à maintenir notre révolution continue, car «qui oublie le passé est condamné à le revivre».

Grâce à notre ferme détermination, sous la bannière de notre Mouvement, nous avons mis les chances de notre côté et nous sommes convaincus de la victoire. Cette victoire sera tributaire de l'engagement de chacun de nous, de l'assurance de nos pas dans la longue marche vers le développement. Je souhaite que cette assurance soit davantage éclairée par les conclusions qui seront tirées de nos débats.

Et c'est sur ces souhaits que je déclare ouverts les travaux du Quatrième Congrès National Ordinaire du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement.